

Lévesque, Claudette

De: Greffe
Objet: R-4045-2018 - Calendrier d'audience

De : Lis, Natalia

Envoyé : 19 octobre 2020 15:37

À : 'mgauthier@geass.ca' <mgauthier@geass.ca>; 'nicolas.dube@gowlingwlg.com' <nicolas.dube@gowlingwlg.com>; Joelle Cardinal (Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca) <Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca>

Cc : 'Benoit Laliberte' <benoit.laliberte@tnwcorp.com>

Objet : R-4045-2018 - Calendrier d'audience

Bonjour Maîtres,

La Régie vous informe par la présente qu'à la suite de la lettre de l'AREQ du 16 octobre 2020 et de la lettre de la CETAC du 19 octobre 2020, elle modifie le calendrier d'audience transmis le 16 octobre 2020 dans le dossier mentionné en objet.

Ainsi, le débat sur le moyen préliminaire relatif à la preuve de la CETAC qui était prévu pour le 23 octobre 2020, aura plutôt lieu mardi, le 20 octobre 2020, en début d'audience.

Cordialement,

Natalia Lis

Secrétaire adjointe

Direction du Secrétariat

Régie de l'énergie

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

2^e étage, bureau 2.55, C.P. 001

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514-873-2452, poste 243

natalia.lis@regie-energie.qc.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée. Son contenu peut être de nature confidentielle et protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est, par les présentes, avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la

distribuer ou la reproduire en tout ou en partie. Elle est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courrier électronique et de détruire le message original. Merci.